



ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu le décret n°2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'École des hautes études en santé publique ;
- Le décret n° 2013-1310 du 27 décembre 2013 relatif aux conditions d'exercice du droit de suffrage, à la composition des collèges électoraux et aux modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel s'applique sauf dérogations explicitement prévues par le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 relatif à l'EHESP ;
- Vu le règlement intérieur de l'EHESP ;
- Vu la décision d'organisation des élections en date du 24 Février 2014 et le règlement des opérations électorales pour l'année 2013-2014 ;

COLLEGE 2 : Elèves fonctionnaires

1^{er} TOUR DE SCRUTIN du 8 avril 2014

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS

1- PARTICIPATION

Nombre d'électeurs inscrits

586

Nombre d'émargements constatés

200

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne

200

2- TOTAL DES BULLETINS NULS

7

3- TOTAL DES SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES

193

DECOMPTE DES VOIX OBTENUES PAR LES CANDIDATS

TITULAIRE(S)	SUPPLEANT(S)	Total des voix obtenues
Vincent FAVRE	Milan LAZAREVIC	106
Fabienne DESAMBROIS	Christophe CAPRON	121

Suffrages exprimés

193

Nombre de siège(s) à pourvoir

2

Nombre de voix correspondant à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour

97

Nombre de siège(s) à pourvoir à l'issue du premier tour de scrutin

0

Rennes, le 09 avril 2014,

L. CHAMBAUD

Directeur de l'école

